

46

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 août 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
LOBSANN :			
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- SCHNEIDER	
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN		

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM KREISS, WALTER, GUILHEM, WEISBECKER, KENNEL, TROG, MME CHALOPPE, MME FISCHER et MM Bernard LOGEL, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY

6) Plan de cohésion sociale : Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

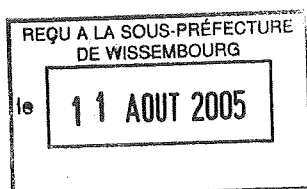
Vu la délibération du 28 juin 2005, portant nouvelles restructurations des postes à la Maison Rurale, suite à la démission de Madame Muriel BERTHELEMY.

Vu le besoin de faire occuper ce poste.

Vu le Plan de Cohésion Sociale du Gouvernement, et le contrat d'accompagnement dans l'emploi « CAE ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- décide la création d'un poste d'agent d'accueil et d'aide au régisseur à la Maison Rurale de l'Outre Forêt dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale du Gouvernement.
- autorise le Président :
 - o A signer un contrat d'accompagnement dans l'emploi CAE avec date d'effet du 15 août 2005,
 - o A procéder à l'embauche et à tout acte nécessaire à la mise en place de l'emploi.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 10 août 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

